



Assemblée Générale de la CMCAS des Yvelines du 13 Juin 2022 - Exercice 2021

RAPPORT MORAL

Chers Collègues, Chers Camarades,

Je déclare l'Assemblée Générale de la CMCAS des Yvelines ouverte. Je vous remercie de votre présence. Vous ne pouvez pas imaginer le bonheur pour nous, de se retrouver tous ensemble aujourd'hui, ici, à la CMCAS des Yvelines, gérée par notre CGT. Merci aux nombreux soutiens reçus. Merci aux nombreux militants, élus, mandatés et bénévoles du social. Merci à ceux qui ont exercé leur droit en votant pour les élections de la CMCAS.

Dénonçons la guerre en Ukraine

C'est avec stupeur et colère que nous avons appris que l'enchaînement de la tension orchestrée depuis des mois par l'impérialiste avait abouti le 24 février 2022 à une situation de guerre en Ukraine. L'invasion d'une armée dans un pays souverain est inacceptable ! Nous ne pouvons que dénoncer cette décision qui constitue une menace pour la paix dans le monde entier. Nous soutenons les forces populaires et anti-guerre qui luttent pour stopper cet engrenage et contre la politique de guerre impérialiste. Nos pensées vont vers les victimes de ce conflit injuste et barbare, ainsi qu'à toutes les victimes des guerres dans le monde.

La Russie peine à s'extraire de la logique idéologique erratique provoquée par le démantèlement de l'URSS et nous dénonçons donc l'escalade militaire engagée par la Russie en Ukraine. **Le militarisme agressif du pouvoir russe va de pair avec sa politique intérieure anti-ouvrière et discriminante envers les minorités.**

Cette logique de tension s'est mise en place depuis le coup de force de 2014. Les tensions issues de la guerre civile ont été prolongées jusqu'à aujourd'hui à cause du refus de Kiev et de Washington de mettre en application les accords de Minsk qui prévoyaient une autonomie pour le Donbass, constamment bombardées depuis huit ans.

Nous n'oublions donc pas que les provocations successives de l'OTAN, de l'UE et des USA portent une lourde responsabilité dans l'escalade brutale du conflit. Une longue préparation médiatique, dans chacun des blocs, a contribué à préparer les esprits à la possibilité d'une nouvelle guerre en Europe. Nous nous trouvons donc face à une nouvelle étape dans la confrontation entre puissances, que nous condamnons.

Dans ce contexte, Poutine s'est senti le droit d'annoncer que, pour protéger les populations locales, il devait reconnaître l'indépendance de ces deux républiques et leur accorder son appui militaire en tentant de casser l'infrastructure militaire de l'Ukraine. Ce qui s'est révélé être un pur échec, devenant une guerre contre des citoyens, des habitations, des hôpitaux, des écoles, et pire encore, avec des crimes de guerres. Rien ne justifie une guerre ! Ceux qui pâtissent de ces pressions stratégiques sont le peuple, toujours le peuple.

L'acheminement du GAZ en Europe

Les États Unis sont le principal producteur de Gaz Naturel et ils produisent du gaz de schiste polluant et cher, acheminé par bateau frigorifié chez ses fournisseurs. Cette « offre » de gaz ne s'impose absolument pas naturellement dans le marché européen... C'est donc la Russie qui est le principal fournisseur de l'Europe avec sa société Gazprom qui a des contrats avec Engie en France pour 17%, en Allemagne pour 60%, en Autriche pour 100%, ainsi qu'en Italie, Turquie, Bulgarie, Serbie, Danemark.... En tout, 40% du Gaz européen est importé de Russie. La Russie exporte donc ¼ du commerce mondial, dont 85% vers l'Europe. *La France importe également 36% de Norvège et 8% d'Algérie.*

L'Allemagne et la Russie avaient pour projet un gazoduc nommé Nord Stream 2, traversant la mer Baltique, est interrompu du fait de l'opposition des États-Unis, par sa loi promulguée en 2019, qui impose des sanctions aux entreprises européennes et russes qui y travaillent. Les États-Unis estiment que l'Europe serait dépendante de la Russie, et qu'inconsciemment elle pourrait s'autocensurer. L'Allemagne affirme que cette décision constitue une ingérence dans les affaires intérieures à l'Europe. La France entend bien intégrer la Russie dans le jeu international. L'Europe rappelle que les sanctions américaines à caractère extraterritorial ne devraient pas exister, « *ils n'ont pas, au travers de leur législation, à sanctionner des compagnies non américaines qui participent à des projets qui semblent contraires à leurs intérêts stratégiques et nationaux* ». S'enchaînent des directives européennes et des lois Allemandes....

En mai 2021 les États-Unis lèvent leurs sanctions face à l'Europe qui auraient eu un impact catastrophique avec ses alliés, mais elles conservent leurs sanctions face aux navires Russes qui posent les canalisations. En Septembre 2021 la construction est achevée. Nord Stream 2 devrait priver l'Ukraine d'au moins 1,5 milliards de dollars par an pour le transit du gaz Russe sur son territoire. Berlin et Washington garantissent la préservation de ce transit de gaz sur le territoire Ukrainien pour au moins 10 ans. Mais le Président Ukrainien annonce qu'il va se battre contre l'exploitation de ce gazoduc qui contourne son territoire.

Le 22 février 2022 le chancelier suspend le processus de certificat (qui tardait depuis des mois) suite à la reconnaissance de l'indépendance des deux républiques autoproclamées en Ukraine par la Russie. Nord Stream 2 annonce le licenciement du personnel et dépose son bilan. **Engie étant créancier de Nord Stream 2 sous la forme d'un prêt d'1 milliards d'€.** **Son titre chute de plus de 13% à la bourse de Paris.** *Et dans le même temps GRDF reverse 1,3 milliards d'€ sur les 3 prochaines années aux actionnaires privés d'Engie, soit plus de 80% des bénéfices net du distributeur partent vers l'extérieur de l'entreprise.*

La guerre en Ukraine rebat toutes les cartes géopolitiques du gaz. En mars 2022 la Commission européenne coordonne de nouveaux approvisionnements en gaz pour s'extraire de la dépendance à la Russie par un accord qui prévoit la livraison de 15 milliards de mètres cubes (Gm3) de gaz naturel liquéfié États-Uniens, importé par navires, en Europe en 2022, en plus des 155 Gm3 déjà prévus. Les années suivantes le surplus sera de 50 Gm3 issu de la fracturation hydraulique, **gaz de schiste, si cher, et tant décrié sur le plan environnemental...** En France le Gaz de schiste est interdit depuis 2011, mais les importations restent autorisées !

L'inflation internationale

La crise en Ukraine fait exploser les prix des denrées alimentaires dans le monde entier et met en péril la sécurité alimentaire de nombreuses populations. D'après Oxfam France, près de 50 pays dépendent de l'Ukraine et de la Russie pour plus de 30 % de leurs importations de blé. Selon l'ONU, nous allons vers un possible « *ouragan de famine et un effondrement du système alimentaire mondial* ». Les matières premières importées de Russie et d'Ukraine (céréales, métaux...) touchent directement les consommateurs. **C'est une crise mondiale qui se manifeste localement.**

L'inflation étant déjà omniprésente, elle va continuer son chemin avec cette nouvelle donnée géopolitique. Les conséquences du changement climatique et des conflits locaux ont déjà placé plusieurs régions du monde dans une situation préoccupante d'insécurité alimentaire et beaucoup de regards sont aujourd'hui tournés vers l'Afrique de l'Est, le Sahel ou le Moyen-Orient. Alors que, ces dernières années, le monde a connu des productions

record de céréales, cette nouvelle crise montre une fois de plus les limites de notre système agricole et alimentaire mondial. Il faut d'urgence soutenir les populations exposées et transformer nos systèmes.

La situation est toujours aussi sombre du côté du climat. La politique de réarmement général en cours va accroître la consommation d'énergie et de matériaux non renouvelable. Pour info sur les 30 matières premières critiques pour l'Europe, 21 se trouvent en Ukraine, notamment le lithium, le cobalt, le titane et les terres rares. Le covid, enchaîné par la guerre, ne permettent pas de faire un bilan, de prendre le recul nécessaire, mais entraînent l'escalade de la violence entre les peuples. Ce contexte violent légitime tous les états autoritaires. Les problèmes économiques produisent des problèmes sociaux, de nationalismes, de crédibilisation des médias !

Les élections présidentielles

Jamais l'extrême droite n'aura été autant mis en valeur que lors des dernières élections à la présidentielle française alors qu'elle attise la peur, la haine, la division des travailleurs et des citoyens, tenant des discours falsifiés, ouvertement racistes et misogynes et cela sans discontinuer. Quant à l'autre, elle n'aura eu de cesse de récolter les voix. Elle ose porter la voix de la gauche alors qu'elle est de nature complètement anti-sociale, raciste et xénophobe. L'extrême droite n'a jamais rien fait de bon dans notre pays, l'histoire pour preuve !

Le monarque renouvelé à la tête de notre gouvernement méprise le peuple. **Macron annonce, pour son 2^{ème} mandat, la retraite à 65 ans, la fin des 35h, l'attaque de la Sécurité Sociale et des régimes spéciaux, l'obligation aux bénéficiaires du RSA de travailler plus de 15h par semaine (la main d'œuvre bon marché) ...**

- Tout cela après sa réforme sur le chômage, qui n'est qu'une construction sociale voulu par les plus riches pour défendre leurs intérêts. C'est une guerre sociale menée par les oligarques, ils nous lobotomisent le cerveau nous faisant croire qu'il n'y a pas d'autres possibilités que le système qu'ils mettent en place.
- Tout cela après la baisse des APL, la baisse du nombre de lits dans les hôpitaux, la réforme du code du travail favorable au patronat, le CICE, le pacte de responsabilité donnant des dizaines de milliards d'€ au patronat et aux plus grandes entreprises sans aucun contrôle, la suppression de l'ISF et l'ensemble de valeurs mobilières qui représentent 95% de la composition des plus riches... pour investir... est toujours sans contrôle.
- Tout cela après la baisse du nombre de lit dans les hôpitaux, une politique de destruction de notre système de santé et de protection sociale : aggravation des difficultés pour trouver un médecin traitant, accès aux spécialistes en payant des dépassements d'honoraires difficilement supportables, accélération de la fermeture des services d'urgences, des maternités et des services de chirurgie dans les hôpitaux publics...

Alors que 9 milliardaires français possèdent 90% des médias, le journalisme à géométrie variable est une constante dans une France qui ne cesse de s'engouffrer dans les profondeurs de la censure. Tout est marchandisé de l'art et la culture, aux écoles, ehpad, hôpitaux etc... Ces prédateurs, ces camarades de « classe » de Macron veulent tout posséder, du social, de l'économie, etc... 100 milliards d'€ de niches fiscales et 80 milliards d'€ de fraudes fiscales pour une minorité de personne. Rien que les 80 milliards d'€ par an représentent bien plus que les dépenses publiques cumulées pour le versement des allocations chômage et de tous les minima sociaux. Macron n'aura rien fait dans son 1^{er} mandat pour réduire l'ampleur de ce scandale perpétuel et pour récupérer ce pognon de dingue !

En 2021, la zone euro a vu ses prix s'envoler de 5%, un chiffre inédit depuis le lancement de la monnaie unique il y a 20 ans. Loin des 2% que la BCE doit tenter de maintenir pour éviter la spirale inflationniste. En France l'inflation, selon l'insee, est de 4.5% en 2021 : une augmentation jamais vue depuis 40 ans ! Mais pire ; l'inflation prévue pour 2022 serait de 8% ! La perte du pouvoir d'achat est sans précédent. Il est urgent de bloquer les prix et d'augmenter les salaires. Nous ne cessons de le répéter, de l'argent il y en a ! En 2021, les entreprises du CAC40 ont reversé près de 70 milliards d'€ à leurs actionnaires, un nouveau record historique, représentant 98% des profits ! Seulement 2% pour tout le reste (hausse des salaires, investissement, trésorerie...). Les entreprises du CAC40 ont dégagé un profit historique de 160 milliards d'€.

Pour contrer le projet de Macron et sa régression sociale d'une ampleur phénoménale, la seule solution est bien l'union de la gauche lors des législatives.

Plus particulièrement dans les IEG

Le prix du Gaz en France

Les prix du gaz ne cessent d'augmenter : +1% en mai 2021, + 4% en juin, +10% en juillet, +5 % en août, +9% en septembre, +13% en octobre, + 15% en novembre, + 4% en janvier 2022 (au lieu de 35%) et + 0% en mars (au lieu de 16%). Le gouvernement a ensuite bondi son super bouclier magique pour bloquer les prix du gaz en 2022. Selon Bruno Lemaire, ministre de l'économie, en mars 2022, nous allons entrer dans « *un nouveau monde* » et nous allons « *devoir faire des efforts* ». Mais les ménages les plus précaires font déjà des efforts !!!

Le Plan Clamadiou et le projet Hercule

Le plan Clamadiou sur 3 ans, selon sa DG, engendre le démantèlement du groupe ENGIE, la vente des salariés de ENDEL (4500 salariés) le 1^{er} avril 2022, de EQUANS (80 000 salariés), la vente d'une partie de GRT, et laisse dans l'incertitude les salariés restant d'ENGIE. Cela aura des conséquences sur les emplois, sur les salaires, sur les conditions sociales des salariés mais aussi sur le prix du gaz pour les usagers et les entreprises !

Le projet renommé Grand EDF est seulement repoussé. Tous, nous avons dénoncé le démantèlement d'EDF. Avec le renouvellement de Macron à la tête du gouvernement, le risque de voir réapparaître ce projet est très fort. Le pouvoir préfère financer ses projets anti-industriels comme par exemple la désintégration d'EDF avec n'importe quel projet qui permettrait de casser notre service public et notre statut...

Conserver notre Régime Spécial

Comme le dit François Duteuil, président de l'IHSME, dans sa lettre numéro 36, « *nous avons l'ambition de vulgariser l'histoire* ». Nous nous devons de rappeler que notre régime spécial des IEG est mis en évidence par sa dimension humaine, sociale et financière. Il a été travaillé au nom du progrès social et du bien commun. **Notre statut doit être conservé et doit constituer un point de départ pour tous les travailleurs.** Oui, c'est notre histoire, mais elle est encore vivante aujourd'hui, dans l'aventure que nous menons tous ensemble dans les Activités Sociales, dans les IEG, et partout en France lorsque nous sommes malades, en retraite, en vacances... Insistons pour que revienne à la lumière du jour les grandes utopies, pour l'espoir, pour les aspirations du monde du travail et des classes populaires !

Création d'un véritable Service Public de l'Énergie et indépendance !

La multiplicité des opérateurs privés (43 environ) et ses lobbyings privés exigent des hausses abusives et injustifiées pour s'assurer de profits substantiels, en visant une forte rentabilité à partir des biens qui appartiennent aux collectivités territoriales. Ils bénéficient, dans ce système néolibéral, d'une survie artificielle. Devant cet échec manifeste, **nous devons appeler à un retour au service public du gaz et de l'électricité régulé dans les plus brefs délais** pour une remise à plat complète des tarifs et de la fiscalité de l'énergie, pour rendre socialement acceptable l'indispensable transition énergétique avec un mix énergétique équilibré qui évitera l'inflation des factures. Le service public de l'énergie passe également par la conquête, ou la récupération, de projets industriels portés par les travailleurs, comme à Gardanne ou Cordemais, combats gagnés avec la CGT. Les débats sur les prix de l'énergie et sur les perspectives énergétiques pour le milieu du siècle confirment l'importance de l'électricité et du gaz, devenu un élément indispensable à la vie comme l'air et l'eau.

La reconnaissance des électriciens et des gaziers

Depuis 3 ans les employeurs tentent de mettre en place une grille de salaire avec des pas de 0,1%, supprimer les NR et les GF et brider volontairement le SNB. La répartition des richesses consiste à gaver une caste au détriment de la force de travail. Partout dans les IEG des zones de luttes éclatent avec toujours le même type de revendication : celui du pouvoir d'achat via l'augmentation du SNB puisqu'il est quasiment gelé, les taux d'avancements, le coût du logement etc... Mais également sur le recrutement, la sous-traitance, les conditions de travail, l'application des règles, tout y passe ! Le nécessaire rattrapage devrait être de +10% du SNB uniquement pour compenser le retard sur l'inflation cumulée de 10% en 10 ans. Les retraités ne doivent pas être oubliés : aucune pension en-dessous du NR 110 et la revalorisation des pensions est nécessaire.

Plus particulièrement dans les Activités Sociales

Répartition de la contribution article 25 - Niveau National

La contribution article 25 de l'exercice 2021 (et celle de 2022) est notifiée pour 667 239 Bénéficiaires.
Dernière année pour la contribution transitoire.

	2021		2022	
Les Activités Sociales : 100%	391 590 270 €		384 958 250€	
CCAS	70,15%	274 705 270,00 €	69,18%	266 275 959€
69 CMCAS et Comité de Coordination	29,85%	116 885 000,04 €	30,82%	118 682 291 €

Restauration méridienne – MED avant Assignation

En 2017, lors de la réécriture de l'article 25 du statut national des IEG, il a été acté dans la loi que la restauration méridienne serait intégralement financée par les seuls employeurs, déduction faite de la participation des usagers des restaurants. Depuis 2018, la CCAS a accumulé des dizaines de millions d'€ de reste à charge d'exploitation de la restauration méridienne : Soit 43,5 M€ de dotation du «1 % » engloutis dans la restauration méridienne aux détriments de nos activités sociales ! Pour mémoire, en 2017, la CCAS exploitait 98 restaurants pour 4,2 millions de repas servis/an. Après les 42 restaurants fermés à la demande des employeurs, la CCAS exploite aujourd'hui 56 restaurants pour 1,7 millions de repas servis en 2021.

Hébergement Solidaire - La cohabitation intergénérationnelle est une solution d'hébergement qui se développe depuis quelques années. La CCAS, via sa plateforme, met en contact une personne de plus de 60 ans avec un étudiant de 18 à 26 ans pour cohabiter et d'entraider.

Librairies des Activités Sociales - La librairie vient compléter, avec la billetterie et la médiathèque, l'offre des Activités Sociales. Elle vise à continuer de proposer quotidiennement, via différents modes d'accès, des contenus culturels.

Plus particulièrement à la CMCAS des Yvelines

Les élections de la CMCAS des Yvelines

Suite aux élections de novembre 2021, la nouvelle composition du Conseil d'Administration de la CMCAS des Yvelines pour une durée de mandat de 4 ans est désormais la suivante : CGT : 12 sièges - FO : 2 sièges - CFTD : 5 sièges - CFE : 5 sièges

Nous consolidons notre présidence CGT en gagnant un siège, et nous conservons notre alliance avec le syndicat FO. Cependant l'abstention a été forte (46% dans les Yvelines et 40% au national), est-ce lié à un détachement des appartenances et des valeurs collectives, est-ce lié aux dysfonctionnements techniques du site des élections ? L'offensive du capital fait éclater le corps électoral par l'atomisation sociale et donc, par la perte de conscience que nous sommes tous de la classe ouvrière, du même groupe.

Nous prendrons les décisions concernant la gestion de nos activités sociales sur le département des Yvelines afin de faire vivre nos activités de proximité, de permettre au plus grand nombre de bénéficier des acquis de notre statut qui fonde la solidarité entre toutes les générations, de faire vivre le lien unique entre toutes les catégories d'agents des IEG, et cela malgré les coupes budgétaires imposées par la déréglementation du secteur et la marche de la privatisation, de porter haut et fort leurs valeurs fondatrices - SOLIDARITE, DIGNITE, JUSTICE.

Répartition de la contribution article 25 –CMCAS des Yvelines

	2021	2022
Les dépenses d'activités Ce budget diminue chaque année jusqu'en 2021 où nous avons eu le budget le plus bas jamais atteint.	271 264 €	363 312 €
Les charges administratives Elle permet de payer la réécriture de l'article 25 (immobilier) et de payer le Mag78, les courriers, l'informatique, les fournitures bureautiques etc.	207 964 €	208 905€
Les charges du personnel 15 fonctionnels (5 postes à pourvoir, 4 intérimaires). Nous devons recruter !	795 779 €	795 779€

Les 3 types de dépenses d'ACTIVITES en 2021 s'élèvent à environ 515 664.73€ pour une dotation de seulement 271 624 € :

1) L'Action Sociale et Sanitaire – Fond propre CMCAS 2021

Les aides et subventions ainsi que l'aide moral financées sur nos fonds propres CMCAS s'élèvent à 62 816.87€ pour 311 dossiers. A titre d'information l'ASS sur les fonds du national s'élèvent à 240935.51€ pour 468 dossiers. Cette évolution est le résultat de la hausse des plafonds demandé par le comité de coordination et le travail de fond des ASS et SLV.

2) Les nouvelles Activités de la CMCAS 2021 – demandées par le CA

Consciente que la pandémie a touché tout le monde de près ou de loin, la CMCAS des Yvelines a décidé de faire 2 « activités extra » en 2021:

Le Panier Gourmand pour tous les retraités composé de quelques friandises et de masques réutilisables. Nous avons distribué plus de 2000 paniers gourmands à nos retraités en SLV, ou à leur domicile pour certain, grâce à notre Réseau Solidaire élargit. Le montant s'élève à environ 100 000€.

Le Bon de soutien aux librairies indépendantes de 20€ aux OD actifs et pensionnés pour aider 8 librairies des Yvelines. En 2021 près de 500 bénéficiaires OD (environ 10 000€) se sont rendu dans l'une de nos 8 librairies partenaires. Nous partons du principe que l'accès à la lecture est politique car c'est un enjeu d'émancipation et de sociabilisation.

3) Les Activités de Commissions 2021

La crise sanitaire nous a contraint d'annuler pratiquement toutes nos activités initialement prévues en 2020 et un peu en 2021 dont CHANTILLY, SEJOUR EN TUNISIE, PROVINS, GIVERNY, CHASSE A L'ŒUF, SUN PARC, PARC DES FELINS, LES ESSERTETS - PRAZ SUR ARLY, SEJOUR EN HOLLANDE, SAINT-LARY-SOULAN, SEJOUR A LA REUNION, WAKE PARC, STREET ART. **Le Montant pour les activités de commission sur l'année 2021 (nettes de la participation bénéficiaire) est de 323 458. 43€ :**

MARS à MAI	LIVRE DE L'ETE	1527 bénéficiaires	28 223,49 €
JUILLET/AOUT	AQUAKERMESSE	111 bénéficiaires	51 370,00 €
SEPTEMBRE	SEJOUR EN ALSACE - LA PETITE PIERRE	42 bénéficiaires	11 494,16 €
SEPTEMBRE	PARC ASTERIX	1343 bénéficiaires	98 779,60 €
SEPTEMBRE	BAYARD OFFRE CP-CE1	82 bénéficiaires	5 346,00 €
NOVEMBRE	FETE FORAINE	384 bénéficiaires	21 799,00 €
DECEMBRE	FETE FORAINE	350 bénéficiaires	
MAI à DECEMBRE	JOUET DE NOËL	1672 bénéficiaires	72 175,44 €
1 AN	JARDIN D'ACCLIMATATION	377 bénéficiaires	7 683,00 €
DECEMBRE	REPAS DES PENSIONNES	267 bénéficiaires	13 493,50 €
DECEMBRE	REPAS DES ACTIFS	140 bénéficiaires	13 094,24 €

L'excédent de 244 400.73 € est pris sur nos réserves.

Dettes et réserves cumulées

	Fin 2021	Mai 2022
Dettes cumulées La plupart des factures de salaire reçues à la CMCAS par les employeurs sont erronées, en doublon et contesté. Nous avons également pris la décision de ne pas payer les intéressements et abondements. Nous avons réglé presque toutes nos « dettes » de factures impayées de 2011 à 2021	2 631 364 €	Environ 300 000€
Réserves cumulées Nous pouvons ajouter à la dotation pour les activités de 271 264 €, notre réserve. Nous prenons donc 244 400.73 € dans cette réserve pour boucler l'année 2021. Notre réserve augmente	1 579 993 €	Environ 2 280 000 €

L'accord de branche Moyens Bénévoles

Correspondants de SLV 2022

En 2022 nous subissons encore une baisse d'heures, nous avons désormais 4861 heures, soit 3 correspondants de SLV. Pour assurer la continuité de la proximité en SLV, nous avons fait le choix de dédier les 50% du mandat de Trésorier en CMCAS à un détachement de 50% en SLV. Nous avons également fait le choix de dédier 50% du mandat de Secrétaire Général de la CMCAS à un détachement de 50% en SLV. Ainsi nous allons obtenir un détachement de 4 Temps Pleins pour 10 SLV réparti sur 7 Correspondants. Pour le 2nd accord, nous devons être présent et vigilant...

Commissions d'Activités 2022

En 2022 nous subissons encore une baisse, nous avons désormais 1519 heures. Pour fonctionner sur le long terme, nous n'avons plus le choix que de revoir le fonctionnement de la CMCAS des Yvelines. Nous avons validé à l'unanimité des présents en **Conseil d'Administration du 18 Janvier 2021** la mutualisation des commissions d'activités dans une double démarche contrainte : pour travailler avec les 1772 heures que nous accordent l'accord MB et pour se coller à la dotation réduite des activités :

- La Commission Jeunes Agents et la Commission Sports fusionnent pour devenir la **Commission Jeunes Agents - Actifs, Sports** avec 672 heures.
- La Commission Jeunesse et la Commission Arts et Loisirs fusionnement pour devenir la **Commissions Famille - Culture** avec 672 heures.
- La commission Prévoyance Santé manque de Bénévoles, donc elle fusionne avec la Commission Pensionnés pour devenir la **Commission Pensionnés - Prévoyance Santé, Réseau Solidaire**.

Ces 3 commissions doivent impérativement proposer le calendrier et le budget des activités (N+1) en octobre (N). Les activités doivent être adaptées aux personnes à mobilité réduite, aux différents handicaps, pour les familles monoparentales en semaines paires et impaires, et au maximum en « Par et Pour ».

La Communication

L'ensemble des informations de la CMCAS des Yvelines sont envoyés par mail par notre « info com' ». Les bénéficiaires sans mails reçoivent un courrier grâce aux bénévoles qui mettent sous plis. Les correspondants de SLV sont toujours amenés à communiquer avec les bénéficiaires sur site, par mail, ou par courrier, mais dans une moindre mesure. Le site internet de la CMCAS est refait à neuf, il est actif. Notre site facebook est également actif. Nous devons envisager d'être actifs sur un autre réseau de communication (Instagram).

Le nouveau logiciel « Mes Activités » de la CCAS permet d'ouvrir nos activités à l'ensemble des bénéficiaires des IEG, de s'inscrire et de payer en ligne. La CMCAS des Yvelines a intégré la dernière vague de mise en ligne, mais notre CA n'a pas validé le paiement en ligne comme la plupart des autres CMCAS.

En conclusion

Nous devons travailler sur plusieurs points, notamment **le projet politique** et sa démocratie dans les SLV, **le règlement particulier** de la CMCAS (Accord de branche, délégués et suppléants, SLV 2 et 6), et la construction d'une équipe de fonctionnels en CMCAS par des recrutements internes, et externes via **des tickets d'embauches**.

Le débat est ouvert.

A Maurepas, le 2 mai 2022

Marianne ROBUCHON,
Votre Présidente de CMCAS des Yvelines CGT